



Cdiscount ne paie pas l'argent du - vendeur pro

Par vendeurpro

Bonjour,

Petit explication de mon problème :

Je suis vendeur professionnel sur la marketplace Cdiscount depuis 2 ans environ. J'ai eu quelques petits soucis du fait qu'il ne versaient pas les sommes dues en temps et en heure mais cela se réglais généralement après quelques contacts.

Le problème que je rencontre aujourd'hui, traîne depuis 1 mois

Période de décembre, je ferme ma boutique pour les vacances. J'aurais du recevoir à la date du 25 décembre , un versement d'environ 1000? correspondant à mes revenus sur les précédentes semaines.

Ne recevant rien et pensant à un retard, j'ai attendu mon retour de vacances, le 8 janvier pour prendre contact avec la marketplace et leur demande de bien vouloir débloquent la situation, et c'est la que tout à basculé dans le grand n'importe quoi....

quelques jours après ma demande je reçois un mail me disant que mon compte est bloqué temporairement pour cause de risque débiteur....à cause de soit disant factures et réclamations clients.

La ou cela devient du grand n'importe quoi , c'est que je n'ai enregistré aucune réclamation client, que ce soit pour retard de la poste ou autre sur une période de plus de 6 mois, et le seul client m'ayant demandé un retour commande à été remboursé (11?...) et cette somme à déjà été débitée de la somme due depuis décembre. en dehors de l'abonnement mensuel il n'y a donc aucune somme à ponctionner sur le total qu'il me doivent.

mon compte fut totalement bloqué quelques jours après (interdiction de vendre) puis débloquent dans les heures qui suivent sans raison non plus..

Le service client est injoignable par téléphone (aucunes coordonnées affichées nulle part), et toutes mes demandes de me fournir les coordonnées de leur service juridique et comptables et de me contacter par tel restent vaines.

Je ne reçois comme réponse à mes questions concernant l'argent qu'il me doivent , que le même copier / coller comme quoi je ne recevrais pas non plus de paiement ce mois ci du fait du risque débiteur de mon compte !!!!

Les commandes continuent d'être expédiés de peur qu'il ferment mon compte de manière définitive et ils me doivent déjà une somme supérieure à 1200E !!!

Je suis tout de même pris à la gorge et j'ai l'impression que cdiscount est au dessus de la loi , j'envisage de déposer plainte mais je ne sais pas par ou commencer ? étant donné que la somme est inférieure à 10000E, le TGI n'est pas concerné, faut il passer par la gendarmerie, tribunal de commerce instance ?

et également, quels recours me sont possibles dans l'immédiat ?

merci d'avance pour vos réponses.
Cordialement.

Par claudehossegor

Bonjour,

Les litiges entre Professionnels se règlent devant le Tribunal de Commerce